



Bonne  
Rentrée!

**C'EST LA RENTRÉE  
DE VOTRE COMITÉ  
D'ENTREPRISE SUD KORIAN.**

PRENEZ VOS CRAYONS,  
VOTRE ORDINATEUR  
ET VOTRE TÉLÉPHONE,

**C'EST PARTI !!!**



# EDITO

Enfin des propositions de nouvelles activités, des sorties seul(e) et en famille au cinéma, dans les grands parcs d'attraction à prix tout doux.

Une opération PROMOTIONNELLE chèque culture pour les 300 premiers salariés à se connecter sur notre nouveau site internet.

Des locations d'hiver avec plusieurs destinations en France et des bons Cadeaux lors des événements familiaux, la possibilité d'obtenir votre médaille du travail gravée à votre nom...

Et désormais un secrétaire de gestion 5 jours par semaine de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 pour répondre à vos questions.

Belle rentrée à toutes et tous.

Toute l'équipe du CE SUD est à votre écoute pour toute demande d'information.

## SOMMAIRE

|   |              |
|---|--------------|
| Locations d'hiver .....                               | Pages 3 à 13 |
| Cinémas & Parcs .....                                 | Page 14      |
| Médaille du travail / Bons événements familiaux ..... | Page 15      |
| Chèques culture / Offre spéciale site internet .....  | Page 16      |

## POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire de gestion :

le lundi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Tél. : 01 46 62 26 41 - Mail : cesudkorian@orange.fr

Secrétaire du CE - **Eric CORDEBEUF** : 06 13 76 84 46

Trésorière du CE - **Rosine NAUDEAU** : 06 08 95 06 42

Secrétaire adjoint - **Raphaël BERHAIEL** : 07 60 53 01 40

Trésorière adjointe - **Sylvie PAYAN** : 06 07 84 88 00

# LOCATIONS D'HIVER

## PRÉSENTATION DES DESTINATIONS



### LES HAUTES ALPES (05)

❶ ORCIÈRES 1850

### SAVOIE (73)

❷ LA PLAGNE

❸ COURCHEVEL

❹ VALMEINIER 1800

### LES HAUTES PYRÉNÉES (65)

❺ SAINT LARY SOULAN



**Odalys**  
vacances

PLUS DE DÉTAILS SUR [WWW.ODALYS.FR](http://WWW.ODALYS.FR)

# LES HAUTES ALPES

## ORCIÈRES 1850



### RÉSIDENCE

## LES TERRASSES DE LA BERGERIE

Au cœur des Hautes Alpes, implantée en balcon sur un site plein sud, dans une nature préservée, aux portes du plus grand parc national de France.

*« Au pied des pistes, départ et retour skis aux pieds, le meilleur emplacement de la station pour des vacances exceptionnelles en famille ».*

La résidence Les Terrasses de la Bergerie est située au cœur de la station Orcières 1850.

#### Le prix comprend :

- La location
- Le linge de lit fourni
- Les casiers à ski
- L'accès à la piscine chauffée
- TV et wi-fi offert

#### Services optionnels payants

- Laverie, ménage
- Location kit bébé
- Parking couvert
- Sauna

#### La location

#### Logement 2-3 pièces 6 personnes (env. 36 à 42 m2)

- Séjour avec canapé gigogne
- Chambre avec 1 lit double
- Coin montagne avec 2 lits superposés
- Kitchenette (plaque vitrocéramique, lave-vaisselle, micro-ondes/grill, réfrigérateur/congélateur)
- Salle de bain, WC séparés pour la plupart
- Balcon



#### INFOS UTILES

- Gare de Gap : 38 km
- Gare de Grenoble : 120 km
- 100 km de pistes de ski, soit 50 pistes
- 30 remontées mécaniques
- 70 canons à neige

#### À PRÉVOIR

- La taxe de séjour est à payer sur place
- Caution de 300€ (2 versements) à verser le jour de votre arrivée et restituée à votre départ après inventaire

| POUR LA PÉRIODE DU | PRIX PUBLIC APPROXIMATIF SEMAINE | PRIX CE SEMAINE |
|--------------------|----------------------------------|-----------------|
| 17/12 au 07/01     | 730€                             | 440€            |
| 07/01 au 04/02     | 515€                             | 300€            |
| 04/02 au 04/03     | 7325€                            | 600€            |
| 04/03 au 08/04     | 505€                             | 240€            |



Plus d'informations sur [www.odalys.fr](http://www.odalys.fr)

# LA SAVOIE

## LA PLAGNE



### RÉSIDENCE LE CERVIN

Une situation idéale au cœur du domaine skiable, un ensoleillement optimal, un panorama enchanteur.

*« Station de ski familiale, face au Mont Blanc à 2100 m d'altitude, fonctionnelle, avec tous les services, La Plagne est immergée dans un univers de montagne ».*

La résidence arbore des façades boisées et de larges balcons. A proximité immédiate des remontées mécaniques.

#### Le prix comprend :

- La location
- Casier à skis
- TV offerte
- Linge de lit fourni

#### Services optionnels payants

- Parking
- Location kit bébé / kit linge
- Ménage fin de séjour

#### La location

##### Logement 2 pièces 5 personnes (env. 36 à 42 m2)

- Séjour avec lit gigognes pour 2 personnes
- Chambre avec 2 lits simples
- Cabine fermée avec 1 lit simple
- Kitchenette (plaques, lave-vaisselle, micro-ondes ou four, réfrigérateur/congélateur)
- Salle de bain, WC séparé
- Balcon



#### INFOS UTILES

- Gare d'Aime la Plagne puis bus
- Navettes gratuites en station
- Proche des commerces
- Au pied des pistes (126 pistes)

#### À PRÉVOIR

- Caution à régler sur place : 300€ (2 versements)
- Taxe de séjour à régler sur place
- Taxe éco participation à régler sur place



| POUR LA PÉRIODE DU | PRIX PUBLIC APPROXIMATIF SEMAINE | PRIX CE SEMAINE |
|--------------------|----------------------------------|-----------------|
| 17/12 au 07/01     | 680€                             | 390€            |
| 07/01 au 04/02     | 425€                             | 300€            |
| 04/02 au 04/03     | 1210€                            | 500€            |
| 04/03 au 22/04     | 410€                             | 240€            |

# LA SAVOIE

## COURCHEVEL VILLAGE



### RÉSIDENCE LES BRIGUES

Station exceptionnelle, derrière ce site aux parures luxueuses se cache une montagne merveilleuse avec de très belles forêts d'épicéas et une neige velours.

*« Courchevel, prestigieuse porte d'accès au domaine des 3 Vallées ».*

A environ 800 m des commerces, la résidence s'articule autour de 2 grands chalets communicants.

#### Le prix comprend :

- La location
- Le linge de lit fourni
- Les casiers à ski
- Le salon TV

#### Services optionnels payants

- Location linge de lit
- Location kit bébé
- Ménage fin de séjour sur demande
- Parking couvert
- Animaux admis sous conditions

#### La location

##### Logement 2 pièces 6 personnes (env. 30 m2)

- Séjour avec lit gigognes pour 2 personnes
- 2 lits superposés dans l'entrée
- Chambre avec 2 lits simples
- Kitchenette (plaques, lave-vaisselle, micro-ondes ou four, réfrigérateur/congélateur)
- Salle de bain, WC séparés
- Balcon ou accès direct à l'extérieur



#### INFOS UTILES

- Gare de Moûtiers à environ 40 km  
Navette Moûtiers - Courchevel
- 96 pistes sur 150 km
- 58 remontées mécaniques
- 57 km de pistes balisées de ski de fond

#### À PRÉVOIR

- La taxe de séjour est à payer sur place
- Caution de 300€ (2 versements) à verser le jour de votre arrivée et restituée à votre départ après inventaire



| POUR LA PÉRIODE DU | PRIX PUBLIC APPROXIMATIF SEMAINE | PRIX CE SEMAINE |
|--------------------|----------------------------------|-----------------|
| 17/12 au 07/01     | 980€                             | 440€            |
| 07/01 au 04/02     | 610€                             | 340€            |
| 04/02 au 04/03     | 1375€                            | 600€            |
| 04/03 au 08/04     | 645€                             | 300€            |
| 08/04 au 22/04     | 450€                             | 240€            |

# LA SAVOIE VALMEINIER



## RÉSIDENCE LES LUMIÈRES DE NEIGE

Une station où les sports de glisse et de loisirs sont rois. Pour les amateurs de découverte, les parcs nationaux des Ecrins et de la Vanoise, la vallée de la Maurienne et de la Haute Maurienne.

*« Tour à tour hameau authentique à vivre en famille et station moderne ».*

Parfaitement intégrée à l'environnement architectural, à 100 m de la première piste.

### Le prix comprend :

- La location
- Casier à skis
- TV / Wifi inclus
- Linge de lit fourni
- Parking découvert

### Services optionnels payants

- Location kit linge et bébé
- Billard
- Ménage fin de séjour
- Animaux admis sous conditions

### La location

#### Logement 3 pièces 6 personnes (env. 44 à 48 m<sup>2</sup>)

- Séjour avec lit gigognes pour 2 personnes
- 2 chambres avec 1 lit double
- Cabine avec 2 lits superposés **ou**
- Chambre avec 1 lit double
- 1 cabine avec lit superposé et 1 chambre avec 2 lits simples
- Kitchenette équipée, plaques, réfrigérateur, micro-ondes ou four, lave-vaisselle...)
- Salle de bain, WC séparés



### INFOS UTILES

- Gare de Saint Michel Valloire à 12 km  
Liaison par autocar ou taxi
- 89 pistes sur 150 km
- 10 km de pistes de ski de fond
- 30 remontées mécaniques

### À PRÉVOIR

- La taxe de séjour est à payer sur place
- Caution de 300€ (2 versements) à verser le jour de votre arrivée et restituée à votre départ après inventaire



| POUR LA PÉRIODE DU | PRIX PUBLIC APPROXIMATIF SEMAINE | PRIX CE SEMAINE |
|--------------------|----------------------------------|-----------------|
| 17/12 au 07/01     | 765€                             | 390€            |
| 07/01 au 04/02     | 477€                             | 300€            |
| 04/02 au 04/03     | 1250€                            | 460€            |
| 04/03 au 15/04     | 490€                             | 240€            |

# LES HAUTES PYRÉNÉES

## SAINT LARY SOULAN



### RÉSIDENCE LE SOLEIL D'AURE

Tous les plaisirs des Hautes-Pyrénées sont réunis dans ce paradis typique.

*« En bordure du Parc National des Pyrénées et à deux pas de la frontière espagnole ».*

A 400 m du téléphérique et du vieux centre.

#### Le prix comprend :

- La location
- Le linge de lit fourni
- Le parking découvert
- L'espace enfants

#### Services optionnels payants

- Location kit linge / Kit bébé
- Parking couvert
- Accès wi-fi
- Ménage de fin de séjour
- Billard

#### La location

##### Logement 3 pièces 6 personnes (env. 40 m2)

- Séjour avec 2 lits gigognes
- Chambre avec 1 lit double
- Chambre avec 2 lits superposés ou 1 lit double
- Kitchenette (plaques, lave-vaisselle, micro-ondes ou four, réfrigérateur/congélateur)
- Salle de bain, WC séparés



#### INFOS UTILES

- TGV depuis Paris jusqu'à Tarbes ou Toulouse, puis correspondance en train corail et correspondance en autocar
- 55 pistes sur 100 km
- 30 remontées mécaniques
- 257 enneigeurs

#### À PRÉVOIR

- La taxe de séjour est à payer sur place
- Caution de 300€ (2 versements) à verser le jour de votre arrivée et restituée à votre départ après inventaire



#### POUR LA PÉRIODE DU

17/12 au 07/01  
07/01 au 04/02  
04/02 au 04/03  
04/03 au 08/04

#### PRIX PUBLIC APPROXIMATIF SEMAINE

680€  
425€  
110€  
410€

#### PRIX CE SEMAINE

220€  
250€  
450€  
200€

# RÉSERVATIONS POUR LA SAISON HIVER 2016 / 2017

## VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE FAIRE DEUX DOSSIERS MAXIMUM

Pour satisfaire au mieux vos attentes, nous vous donnons la possibilité de déposer un dossier ou deux dossiers maximum avec destination et semaine différente ou identique.

## UN DÉLAI DE RÉSERVATION

Il vous faudra envoyer votre réservation avant le 2 novembre 2016. Tout courrier reçu après ne sera pas pris en compte.

## POURQUOI UN TIRAGE AU SORT ?

Pour donner une chance à tout le monde !

Il y a plus de 8000 salariés dans le CE SUD KORIAN donc plusieurs personnes demanderont la même semaine au même endroit ; chaque année, un tirage au sort est effectué en toute transparence lors de la réunion du CE SUD, afin de donner une chance à tous les salariés. Ce tirage au sort aura lieu le 4 novembre 2016.

## DÉPÔT DE DOSSIERS

Le salarié doit avoir travaillé au sein d'un établissement en contrat CDD ou CDI à la date de la demande, être présent à la date du tirage au sort ainsi qu'à la date du dernier encaissement du solde (le 19 décembre 2016).

## ATTRIBUTION DE SÉJOURS

Dans le cas où plusieurs demandes de réservation sont déposées pour une même destination, la règle du tirage au sort prévaudra. Celui-ci sera effectué par les membres du CE SUD après la date de fin de réservation, le 2 novembre 2016.



### SI VOUS ÊTES TIRÉ AU SORT :

Vous êtes informé par courrier dans la semaine suivant le tirage au sort. Par retour de courrier, vous devez vous acquitter des arrhes correspondant à 40% du montant global du séjour et joindre le solde du séjour qui sera encaissé **au plus tard le 19 décembre 2016. Dans le cas contraire, votre dossier de location sera annulé et le séjour remis à la location. Les chèques sont à mettre à l'ordre du : CE SUD KORIAN.**

### SI VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ TIRÉ AU SORT

Vous recevrez un courrier avec les disponibilités restantes et vous serez sur liste d'attente en cas de désistement si vous le souhaitez.

# PÉRIODES DE RÉSERVATIONS

| Semaines | Dates de locations | Vacances     | Date de fin de réservation |
|----------|--------------------|--------------|----------------------------|
| 52       | 17/12 au 24/12/16  | Zones ABC    | <b>Le 2 novembre 2016</b>  |
| 53       | 24/12 au 31/01/17  |              |                            |
| 01       | 31/01 au 07/01/17  |              |                            |
| 02       | 07/01 au 14/01/17  |              |                            |
| 03       | 14/01 au 21/01/17  |              |                            |
| 04       | 21/01 au 28/01/17  |              |                            |
| 05       | 28/01 au 04/02/17  |              |                            |
| 06       | 04/02 au 11/02/17  | Zone C       |                            |
| 07       | 11/02 au 18/02/17  | Zones B et C |                            |
| 08       | 18/02 au 25/02/17  | Zones A et B |                            |
| 09       | 25/02 au 04/03/17  | Zone A       |                            |
| 10       | 04/03 au 11/03/17  |              |                            |
| 11       | 11/03 au 18/03/17  |              |                            |
| 12       | 18/03 au 25/03/17  |              |                            |
| 13       | 25/03 au 01/04/17  |              |                            |
| 14       | 01/04 au 08/04/17  | Zone C       |                            |
| 15       | 08/04 au 15/04/17  | Zones B et C |                            |

**1 SEULE DATE DE FIN DE RÉSERVATION :  
LE 2 NOVEMBRE 2016**

**1 SEUL TIRAGE AU SORT :  
LE 4 NOVEMBRE 2016**

# DEMANDE DE RÉSERVATION

## PÉRIODE HIVER 2016 / 2017

DATE DE FIN DE RÉSERVATION  
ET RÉCEPTION DES DEMANDES :  
LE 02 NOVEMBRE 2016



A retourner à l'adresse :

**CE SUD KORIAN**  
**23 rue Maximilien Robespierre**  
**92130 ISSY LES MOULINEAUX**

### Lieu souhaité par ordre de préférence :

1<sup>er</sup> choix \_\_\_\_\_

Période du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> choix \_\_\_\_\_

Période du \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ au \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

### Votre Etablissement :

\_\_\_\_\_

### Coordonnées personnelles :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

### Nombre de participants :

\_\_\_\_\_



# TARIFS DÉTAILLÉS

## DES LOCATIONS D'HIVER 2016 / 17

| SEM | DATES             | ORCIÈRES<br>1850 | LA PLAGNE | COURCHEVEL | VALMEINIER<br>1800 | ST LARY<br>SOULAN |
|-----|-------------------|------------------|-----------|------------|--------------------|-------------------|
| 52  | 17/12 au 24/12/15 | 440€             | 390€      | 440€       | 390€               | 220€              |
| 53  | 24/12 au 31/01/16 | 440€             | 390€      | 440€       | 390€               | 220€              |
| 01  | 31/01 au 07/01/17 | 440€             | 390€      | 440€       | 390€               | 220€              |
| 02  | 07/01 au 14/01/17 | 300€             | 300€      | 340€       | 300€               | 250€              |
| 03  | 14/01 au 21/01/17 | 300€             | 300€      | 340€       | 300€               | 250€              |
| 04  | 21/01 au 28/01/17 | 300€             | 300€      | 340€       | 300€               | 250€              |
| 05  | 28/01 au 04/02/17 | 300€             | 300€      | 340€       | 300€               | 250€              |
| 06  | 04/02 au 11/02/17 | 600€             | 500€      | 600€       | 460€               | 450€              |
| 07  | 11/02 au 18/02/17 | 600€             | 500€      | 600€       | 460€               | 450€              |
| 08  | 18/02 au 25/02/17 | 600€             | 500€      | 600€       | 460€               | 450€              |
| 09  | 25/02 au 04/03/17 | 600€             | 500€      | 600€       | 460€               | 450€              |
| 10  | 04/03 au 11/03/17 | 240€             | 240€      | 300€       | 240€               | 200€              |
| 11  | 11/03 au 18/03/17 | 240€             | 240€      | 300€       | 240€               | 200€              |
| 12  | 18/03 au 25/03/17 | 240€             | 240€      | 300€       | 240€               | 200€              |
| 13  | 25/03 au 01/04/17 | 240€             | 240€      | 300€       | 240€               | 200€              |
| 14  | 01/04 au 08/04/17 | 240€             | 240€      | 300€       | 240€               | 200€              |
| 15  | 08/04 au 15/04/17 |                  | 240€      | 240€       | 240€               |                   |
| 16  | 15/04 au 22/04/17 |                  | 240€      | 240€       |                    |                   |

#### Modalités de paiement :

- Arrhes : 40% à la réservation après la sélection du dossier ainsi que le chèque du solde qui sera encaissé le 19 décembre 2016.

#### Modalité d'annulation :

- Les arrhes correspondant à 40% du montant total du séjour seront conservées par le CE et ce quel que soit le délai d'annulation.

- **Si l'annulation intervient plus de 30 jours** avant la date du départ du séjour, 50% du solde sera conservé par le CE.

- **Si l'annulation intervient moins de 30 jours** avant la date du départ du séjour, l'intégralité du solde du séjour sera conservée par le CE.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

## Réservations

Pour séjourner dans les locations CE SUD KORIAN, il faut être salarié à la date de réception de la demande et à la date d'encaissement du chèque de solde.

## Nos tarifs

Ils sont publiés sous réserve d'erreurs d'impression ou d'omission. Dans le cadre de la politique tarifaire de solidarité favorisée par la politique du CE SUD KORIAN. Ils sont calculés pour des locations sans restauration et le prix dépend de la taille de l'hébergement mis à disposition. Nous indiquons la capacité maximum d'occupation. Le nombre d'occupants ne pourra en aucun cas dépasser le nombre de places indiqué ou le nombre de personnes mentionné sur le contrat de réservation.

Quelle que soit votre formule de séjour, nos tarifs incluent pour 8 jours et 7 nuits :

- Un appartement ou Mobil Home équipé.

Nos tarifs ne comprennent pas :

- Le linge de toilette et linge de lit (option possible sur certaines destinations).

- La taxe communale de séjour. Celle-ci est facturée par chaque résidence de vacances ou camping, en sus des frais de séjour. Le centre qui vous accueille ne peut être tenu pour responsable de toute modification portée à sa connaissance après réservation du séjour.

## Modalités de paiement

Le montant des arrhes, correspondant à 40% du montant total du séjour, est versé par retour du courrier ainsi que le chèque du solde. Le règlement s'effectue, sans rappel de notre part. En cas de non-paiement du solde de votre séjour dans le délai imparti, votre réservation sera annulée de plein droit et le séjour sera reproposé à la location. **Les arrhes ne feront en aucun cas l'objet d'un remboursement.**

Votre réservation devient effective après sélection par le CE et après le paiement intégral du séjour (Encaissement des arrhes et du solde dans les délais impartis).

Les prix des suppléments (prestations diverses, activités sportives) sont à ajouter au prix de votre séjour.

## Conditions de logement

- Vous serez logés selon la composition familiale et les disponibilités de la résidence de vacances que vous aurez choisies lors du traitement de la demande.

- Arrivées et départs : en règle générale, les arrivées ont lieu le samedi après-midi à 17h et les départs le samedi matin avant 10h (horaires propres à chaque camping ou appartement).

- En application du décret 2006-11386 du 15/11/2006, toutes les locations sont **non fumeur**.

- Animaux : en général, nous n'acceptons pas les animaux (sauf les chiens-gardes accompagnant les malvoyants) mais certains établissements les acceptent (voir leurs conditions).

- L'occupation des logements doit être paisible et répondre aux règles d'usage de la vie en collectivité. En outre, vous devrez vous conformer au règlement intérieur édicté par le camping / la copropriété.

## Caution

Dans la plupart des résidences de vacances et campings, une caution vous sera demandée à votre arrivée. Elle vous sera restituée en fin de séjour déduction faite, le cas échéant, du coût du matériel détérioré ou perdu ou d'un forfait pour frais de ménage, si votre logement n'est pas rendu propre ou en bon état. En cas de départ nocturne sans état des lieux, la caution vous sera retournée ultérieurement sous réserve des retenues éventuelles, pour lesquelles dans ce cas, la décision prise par l'organisme de gestion du site ne peut être contestée.

## Désistement & assurance

En cas d'annulation de votre séjour, celle-ci doit faire l'objet d'un courrier auprès du CE dans un délai de 48 heures maximum. Les modalités d'annulation sont présentées ci-dessous. Le montant des sommes retenues dépendra de la date d'annulation de votre séjour (cachet de la Poste faisant foi). Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive ou au départ anticipé.

Une assurance Assistance / Annulation Voyage est mise en place dans le cadre de ces locations de vacances. Les garanties d'annulation et d'interruption de séjour interviendront en cas de motifs et circonstances très précises indiquées dans les Conditions Générales du contrat. L'ensemble des garanties et conditions vous sera adressé lors de la confirmation de votre réservation.

Il est clairement précisé que les arrhes versées lors de la confirmation de réservation ne feront l'objet d'aucun remboursement et ce quel que soit le motif d'annulation.

# CINÉMAS

**VOUS AVEZ DROIT À  
6 PLACES DE CINÉMA  
PAR MOIS.**

les cinémas  
**GAUMONT  
PATHE!**

CINÉ  
**CH@QUE**  
Le plus grand réseau de cinémas en France

**CINE**  
Mont Blanc

**CGR**  
CINÉMAS

**UGG**

**Tarif unique CE SUD KORIAN de 5,50€**

# PARCS

**VOUS AVEZ DROIT À  
6 PLACES DE PARC  
PAR MOIS.**

  
**futuroscope**

Tarif CE SUD adulte : **23€**  
Tarif CE SUD enfant : **17€**  
(Enfant de 5 à 16 ans)

**PUYDUFOU.**

Tarif CE SUD adulte : **18€**  
Tarif CE SUD enfant : **12€**  
(Enfant de 5 à 13 ans)  
**Ne comprend pas la Cinéscénie**

  
**Marineland**  
LE MUST BY LA CÔTE D'AZUR

Tarif CE SUD adulte : **24€**  
Tarif CE SUD enfant : **20€**  
(Enfant de 3 à 12 ans)  
**Comprend Marineland  
+ Kid's Island + Adventure**

  
**L'IRRÉDUCTIBLE PARC**

Tarif unique CE SUD : **22€**

**Disneyland**  
PARIS

Tarif CE SUD adulte : **35€/50€\*\***  
Tarif CE SUD enfant : **30€/44€\*\***  
\* Avec dates de restriction  
\*\* Sans dates de restriction  
(Enfant de 3 à 11 ans)  
Voir le bon de commande billetterie

  
**WALIBI**

Tarif unique CE SUD : **14€**

  
**Le PAL**  
ANIMAUX & ATTRACTIONS

Tarif unique CE SUD : **13€**

**ZOOPARC**  
de  
**BEAUVAL**

Tarif CE SUD adulte : **14€**  
Tarif CE SUD enfant : **10€**  
(Enfant de 3 à 10 ans)

# ÉVÉNEMENTS

## MÉDAILLE DU TRAVAIL

Lors de l'obtention de votre diplôme vous donnant droit à la médaille du travail, votre CE SUD, après réception de votre justificatif, se fera un plaisir de vous commander votre médaille et la graver à votre nom.

## BONS DE NAISSANCE

Votre famille s'agrandit ? Sachez que, pour fêter cet événement et participer aux premières dépenses liées à la naissance de votre enfant, nous vous offrons un bon cadeau d'une valeur de **60€** sur présentation d'un justificatif administratif.

Puis-je en bénéficier ?

Pour recevoir votre bon, vous devez **justifier de votre présence dans les effectifs à la date de l'évènement** chez KORIAN et faire toujours partie de nos équipes à la date de réception de votre demande.

Conditions d'obtention :

**Toute demande de bon doit être accompagnée d'un justificatif administratif, tamponné par l'établissement. Le salarié concerné doit être clairement indiqué ainsi que son adresse personnelle.**

## BONS DE MARIAGE ET PACS

Vous passez devant le maire ? Sachez que, pour fêter cet événement, nous vous offrons un bon cadeau d'une valeur de **60€** sur présentation d'un justificatif administratif.

Puis-je en bénéficier ?

Pour recevoir votre bon, vous devez justifier de votre présence dans les effectifs à la date de l'évènement chez Korian et faire toujours partie de nos équipes à la date de réception de votre demande.

## BONS DE RETRAITE

Plus que quelques mois avant de prendre votre retraite ? Pour fêter cet événement, nous vous offrons un bon cadeau d'une valeur de **60€** sur présentation d'un justificatif administratif.

Puis-je en bénéficier ?

Pour recevoir votre bon cadeau, il nous faut le **document de l'établissement acceptant votre demande de faire valoir vos droits à la retraite et la date d'effet.**

Conditions d'obtention :

**Toute demande de bon doit être accompagnée d'un justificatif administratif, tamponné par l'établissement. Le salarié concerné doit être clairement indiqué ainsi que son adresse.**

Effectuer ma demande : adressez-nous votre demande à l'adresse suivante :

CE SUD KORIAN  
23 rue Maximilien Robespierre  
92130 Issy-les-Moulineaux - France  
Tél. 01 46 62 26 41

### Attention !

**Les dossiers incomplets ne seront pas traités.**

Le CE n'accepte pas les demandes de bons cadeaux qui auront lieu à plus de 6 mois de la date de l'évènement.

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES ŒUVRES SOCIALES

**Les bénéficiaires des activités sociales et culturelles :**

**Pour la billetterie :**

Les salariés en CDD et CDI sous réserve d'être dans les effectifs à la date de réception de leur demande.

**Pour les bons cadeaux évènements :** (mariages, pacs, naissances, retraite), vous devez être présent dans les effectifs à la date de l'évènement et à la date de réception de votre demande.

**Pour la mise en place d'œuvres sociales qui nécessitent une organisation préalable, voici les conditions d'attribution :**

**Pour les bons Cadeaux de Noël :**

Les bénéficiaires des œuvres sociales seront les salariés pris en compte cumulativement :

- Le 1<sup>er</sup> jour de la demande faite auprès des services des ressources humaines de la liste des salariés présents dans l'effectif de l'entreprise soit au 1<sup>er</sup> octobre 2016.

- Le jour de l'évènement (s'ils sont présents dans les effectifs au 25 décembre 2016).

**Pour la gestion des locations d'été ou d'hiver :** les bénéficiaires des œuvres sociales seront les salariés pris en compte cumulativement :

- Le 1<sup>er</sup> jour de la réception de leur demande de réservation (s'ils sont présents dans les effectifs).

- Le jour de l'encaissement du dernier chèque de réservation (s'ils sont présents dans les effectifs).

